

La ville de Mordelles recrute, pour la rentrée scolaire, des animateurs périscolaires (F/H)

La ville de Mordelles, commune de 7 500 habitants à l'Ouest de RENNES est l'une des 43 communes de la Métropole rennaise et se caractérise par un développement harmonieux entre ville et campagne. Riche de ses espaces verts et de ses milieux aquatiques, la commune offre une multitude d'infrastructures de sports, de loisirs et d'événements culturels. La commune de Mordelles recrute des animateurs périscolaires (F/H) sur les temps périscolaires pour intervenir en maternelle et/ou élémentaire sur ses 2 groupes scolaires publiques pour l'année 2024-2025.

Rattachés au pôle éducation, enfance, jeunesse, vous avez pour mission d'assurer l'accueil, l'encadrement et l'animation des enfants pendant les temps périscolaires (midi et soir). Vous participez à l'épanouissement et à la socialisation des enfants.



I. MISSIONS PRINCIPALES:

- Accompagner l'enfant et organiser la vie du groupe sur les différents temps d'accueil périscolaire (midi et soir en période scolaire)
- Veiller au bien-être et à la sécurité
- Participer à l'animation et à la mise en œuvre du projet pédagogique
- Mettre en œuvre des animations (activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives) en employant des démarches pédagogiques adaptées au cadre de l'accueil périscolaire (temps court avant et après l'école), aux espaces disponibles, aux rythmes et aux besoins des enfants dont il a une bonne connaissance,
- Travailler en équipe, en lien avec les acteurs éducatifs : les parents et les enseignants, la hiérarchie

II. PROFIL:

- CAP petite enfance, BAFA ou équivalent et expérience dans l'animation souhaitée
- Capacité à proposer et mettre en place des animations ludiques et éducatives
- Connaissance des rythmes et des besoins de l'enfant et du jeune
- Capacité d'écoute et de gestion des conflits

- Esprit d'équipe
- Disponibilité, assiduité, bonne présentation
- Créativité, réactivité, prise d'initiatives, rigueur
- L'expérience auprès d'enfant en situation de handicap est un plus

III. CONDITIONS DU POSTE:

- Postes contractuels
- Temps non complet
- Horaires de travail

Lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire

	<u>Horaires en maternelle</u>	<u>Horaires en élémentaire</u>
<u>Le midi</u>	De 11h45 à 13h35 Tous les jours de la semaine en période scolaire	De 12h00 à 13h50 Tous les jours de la semaine en période scolaire
<u>Le soir</u>	De 16h15 / 16h30 à 17h45 / 18h15 selon le planning	De 16h00 / 16h15 / 16h30 à 18h00 / 18h15 / 18h30 selon le planning

Votre planning de travail sera annualisé du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025

IV. CANDIDATURE:

Candidature (CV + lettre de motivation) à adresser pour le 11/04/2024 par courriel à rh@villemordelles.fr ou par courrier : À l'attention de Monsieur le Maire 29 avenue du Maréchal Leclerc – 35310 MORDELLES